



PLAN DE LUTTE CONTRE L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE

Évaluation de nos résultats

(Document distribué aux parents, aux membres du personnel et au protecteur régional de l'élève, 83.1 LIP)

CET-2324-008 approuvé le 25 mars 2024

Identification

Nom de l'école :	École :	Date :	Nombre d'élèves :		Nom de la direction :
École Sacré-Cœur Lac-Mégantic	<input checked="" type="checkbox"/> Primaire <input type="checkbox"/> Secondaire	Janvier 2024	388		Jean-Dominic Lavallée
			Filles :	Garçons :	Personne chargée de coordonner l'équipe de travail :
			205	183	Jean-Dominic Lavallée

Priorités d'action pour l'année 2022-2023

1. Favoriser le lien de confiance entre les adultes et les enfants et inciter ceux-ci à dénoncer les actes de violence en allant chercher l'aide de l'adulte.
2. Sensibiliser les élèves sur le rôle important qu'ils ont pour aider les victimes et dénoncer
3. Poursuivre la surveillance active sur la cour de récréation (poste de garde).
4. L'aménagement, l'organisation et l'animation de la cour d'école afin d'aider les élèves à jouer de façon sécuritaire et éviter les conflits. (cour d'école active, jeunes leaders)
5. Sensibiliser les élèves à leur langage verbal, écrit et leur utilisation des médias sociaux
6. Sensibiliser et impliquer les parents quant à l'approche de l'affirmation positive, l'intervention positive ainsi qu'une saine utilisation des réseaux sociaux.

Mesures mises en place pour chacune des priorités d'action

1. Poursuite des ateliers de sensibilisation et les interventions sur l'affirmation positive/ intervention positive/SCP auprès des membres du personnel. S'assurer du suivi des interventions des adultes aux élèves concernés afin que ceux-ci sachent que les adultes ont mis à terme des actions pour les protéger, réfléchir à un moyen de rendre les interventions des adultes plus significatives pour les élèves; Former des groupes de co-développements au besoin.
2. Poursuivre les activités de prévention de l'intimidation par l'ensemble des enseignants. Réviser annuellement les ateliers sur l'affirmation à la positive. Consultation du conseil des élèves en lien avec leurs besoins.
3. Rencontres avec nos surveillantes du midi et nos éducatrices en service de garde quelques fois par an pour des mises à jour sur les stratégies d'intervention efficaces et offrir des formations pour soutenir leur développement professionnel. Former le personnel sur les interventions positives : surveillantes, service de garde plus autres membres du personnel volontaires rencontre virtuelle aux parents.
4. Création d'un vidéo sur les comportements attendus sur la cour de récréation. Mise en place des jeunes leaders. Projet d'embellissement du parc-école : début de l'embellissement de notre parc-école, phase 2 prévue au printemps 2024. Achat supplément de matériel récréatif.
5. Mise en place de groupe d'enfants ciblés qui ont travaillé leurs habiletés sociales. Animation d'activités en lien avec les sujets en salle de classe par nos enseignants, professionnels et partenaires. Enseignement des comportements attendus dans les différents contextes de l'école. Création d'une vidéo sur les comportements attendus sur la cour de récréation et dans les autobus. Création d'un comité du code de vie pour le garder vivant et y faire les modifications nécessaires. Mise en place d'un tableau d'honneur

pour les élèves méritants à chaque mois. Rappel des comportements à adopter par le conseil des élèves via des capsules vidéos. Récompense de classe et d'école lorsque les élèves ont atteint le nombre de bons comportements prédéterminés. Sensibilisation auprès de l'équipe-école sur l'importance d'utiliser les billets « vaincoeur ». Communication entre les intervenants et la direction (courriel, billet d'information). Utilisation d'un outil de compilation des billets d'information. Mise en place d'un plan d'action personnalisé selon les besoins.

6. Informer les parents des victimes (violence et/ou intimidation) via des communications écrites ou téléphoniques. Offre d'ateliers aux parents lors du 1^{er} bulletin. Offre d'une formation avec Richard Robillard pour les parents. Formation de tous les nouveaux employés en lien avec l'intervention positive. Capsules vidéos pour les parents sur l'intervention positive.

Résultats obtenus pour chacune des priorités d'action

1. Les intervenants s'efforcent davantage à créer un lien avec les élèves afin d'inciter aux confidences et à la confiance envers les adultes. Les commentaires en ce sens dans le sondage bien-être à l'école prouvent que les élèves se sentent en confiance avec leurs enseignants et les adultes à l'école. À l'automne 2023, 89% des élèves se sentent en sécurité alors que 77% des élèves mentionnent ne pas vivre de forme de violence à l'école et ce, peu importe la forme. Les intervenants comprennent mieux leur rôle et l'importance des zones à surveiller. Les intervenants agissent davantage de façon concertée pour l'application des règlements. Malgré les mesures mises en place, près de la moitié des élèves vivant de la violence hésite à aller chercher de l'aide d'un adulte, à l'école comme à la maison.
2. Selon le sondage bien-être à l'école, 85% des élèves disent ne pas avoir été témoin de violence, peu importe la forme, à l'école. Parmi les 15% ayant été témoin, 19% affirment ne pas être intervenu ou être allé chercher de l'aide. Pourtant, 82% des élèves se disent à l'aise d'aller en parler avec un adulte de l'école.
3. La cour d'école reste l'endroit où la grande majorité de la violence (75%) se vit à l'école.
4. Les commentaires positifs sur les locaux, la cour d'école et les activités organisées sont très positifs dans le sondage bien-être à l'école. Les vidéos sur les comportements attendus sur la cour uniformisent ce qui est permis et interdit pour l'ensemble des membres du personnel. La cour d'école est déjà magnifique. Les élèves sont plus actifs grâce à la butte et aux différents terrains de jeux. Des conflits perdurent lors des jeux de soccer, entre autres. Globalement, la violence a diminué à l'école par rapport à l'an dernier :

Suivi du sondage intimidation 2023-2024

	Année scolaire 2022-2023		Année scolaire 2023-2024	
	Jamais en 4 semaines	Incluant 1-2 fois en 4 semaines	Jamais en 4 semaines	Incluant 1-2 fois en 4 semaines
Élève n'ayant pas subi de violence				
Violence physique	71%	96%	77%	96%
Violence verbale	68%	88%	71%	95%
Violence sociale	77%	96%	81%	98%
Violence techno.	93%	98%	94%	99%
Violence sexuelle	90%	97%	94%	100%
Sentiment de sécurité	85%		89%	

5. Valorisation des élèves méritants grâce au tableau d'honneur et augmentation du sentiment de fierté d'adopter de bons comportements grâce au tableau d'honneur, diminution du nombre de billet d'information cette année.

Meilleure compréhension des élèves et du personnel des comportements attendus. Meilleure vision de la situation de l'école grâce à l'outil de compilation des billets d'information (contexte fragilisant, valeur à renforcer, etc.). Amélioration des statistiques lors de la passation du sondage en novembre en lien avec la violence verbale, sociale, sexuelle, et physique.

6. Participation plus que satisfaisant lors de la conférence de Richard Robillard, commentaires positifs. Participation décevante lors des ateliers offerts aux parents lors de la remise du premier bulletin.

Changements à apporter pour l'année 2023-2024

1. Inscription à la plateforme Moozoom, ateliers de sensibilisation pour que les élèves comprennent l'importance de dénoncer et d'aller chercher de l'aide. Création d'un comité formé d'adultes et d'élèves afin de trouver des solutions, des façons de faire, créer du matériel au besoin.
2. Création d'un comité formé d'adultes et d'élèves afin de trouver des solutions, des façons de faire, créer du matériel au besoin. Inscription à la plateforme Moozoom, ateliers de sensibilisation pour que les élèves comprennent leur important rôle de témoin et les inciter à devenir des témoins actifs.
3. Revoir les postes de surveillance, agir en prévention et sensibiliser davantage les adultes à la tolérance zéro.
4. Modélisation des bons comportements et rappel des règlements des jeux sportifs.
5. Maintien des moyens en place.
6. Maintien de l'idée d'offrir des conférences telle que celle donnée par Richard Robillard. Repenser le moment pour l'offre des ateliers (Phase 2 avec Richard Robillard, Nancy Gaudreau, etc.).